

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle du conseil située au 499 rue Principale, **mardi 16 août 2022 à 20h00**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion

Siège no 1 Monsieur Francis Quirion

Siège no 2 Madame Karine Champagne

Siège no 3 Monsieur Stéphane Veilleux

Siège no 4 Monsieur Shawn Marier

Siège no 5 Monsieur Alain Poulin

Siège no 6 Monsieur Cédric Quirion

Est/Sont absent/s :

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

L'avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil conformément à la loi.

Ordre du jour de la rencontre

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Signature contrat (terrain du 6)
- 4- Recommandation paiement 3-rang 9
- 5- Mise à jour séance du conseil
- 6- Mise à jour plan d'intervention-WSP (caméra et relevé 7k)
- 7- Mandat
- 8- Période de question
- 9- Fermeture de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et déclare la séance extraordinaire ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-08-217

Il est proposé par monsieur Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

3. SIGNATURE CONTRAT POUR VENTE DE TERRAIN

2022-08-218

Considérant que la municipalité désire vendre le lot 6 509 395 et a déjà entamé des démarches pour la vente ;

Considérant la promesse d'achat PASTH-2022-202 que tous les membres du conseil ont pris connaissance et sont en accord avec celle-ci ;

Considérant que l'acte de vente doit être signé le 2 septembre 2022 et que celui-ci reflète les modalités de la promesse d'achat PASTH-2022-202 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Stéphane Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le maire et le directeur général à signer le contrat notarié pour la vente du lot 6 509 395.

4. RECOMMANDATION PAIEMENT 3-RANG 9

2022-08-219 **Considérant** que la firme WSP Inc. a transmis sa recommandation de paiement 3 pour le projet phase 3 rang 9 ;

Considérant que la firme WSP recommande le paiement de 169 769.08\$ taxes incluses à l'entrepreneur responsable des travaux soit Giroux & Lessard ;

Considérant que les élus (e) ont pris connaissance de la recommandation de paiement 3 pour le projet phase 3 rang 9 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur M. Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le paiement de 169 769.08\$ taxes incluses à Giroux & Lessard comme recommandé par la firme WSP Inc., pour le projet phase 3 rang 9.

5. MISE À JOUR SÉANCE DU CONSEIL

2022-08-220

Considérant qu'une séance ordinaire était prévue le 9 août 2022 ;

Considérant que plusieurs membres étaient indisponibles pour cette séance ;

En conséquence, il est proposé par M. Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que la séance du 9 août 2022 soit reprise le 23 août 2022.

6. MISE À PLAN D'INTERVENTION-WSP

2022-08-221

Considérant que la municipalité désire terminer de mettre à jour son réseau d'aqueduc et d'égout ;

Considérant que l'utilisation de caméra serait nécessaire pour effectuer cette mise à jour ;

En conséquence, il est proposé par M. Francis Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil autorise le directeur général à entreprendre des démarches pour vérifier l'état du réseau.

7. MANDAT AVOCATE

2022-08-222

Considérant que la municipalité désire obtenir le soutien de la firme Tremblay Bois Avocats pour la rédaction de documentation pour la vente du lot 6342599;

Considérant que les élus (e) ont mis en place un projet de documentations et veulent avoir une opinion légale sur celui-ci ;

En conséquence, il est proposé par M. Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

Que le conseil mandate la firme Tremblay Bois Avocats pour la préparation de toutes documentations inhérentes à la vente du lot 6342599.

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

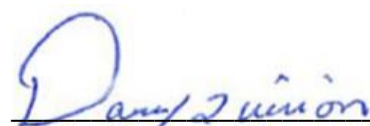
Aucune question n'a été posée.

9. FERMETURE DE LA SÉANCE

2022-08-223

Il est proposé par M. Cédric Quirion et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit fermée.

Il est 21h00.



Dany Quirion, maire



Pier-Olivier Busque, directeur général et secrétaire-trésorier